



## **Où sont passés les postes proposés à la mobilité des CPIP pour le MO du SPIP 94 ?**

La note de mobilité 2022 prévoyait 10 postes de CPIP pour Créteil.

Aucun de ces postes n'ayant été pourvu lors du mouvement de mutation interne et un départ ayant été acté, 11 postes restaient donc vacants.

Or, sur la liste des postes proposés aux sortants d'école, seuls 4 postes le sont pour Créteil !

Nous ne pouvons que nous interroger sur la raison d'un tel arbitrage qui ne tient pas compte d'une situation RH qui ne cesse de se dégrader.

Serait-ce à dire que le milieu ouvert n'ait pas son rôle à jouer dans les différentes lois votées ces dernières années ?

La CGT SPIP 94 a pourtant investi toutes les instances au cours desquelles elle n'a eu de cesse de dénoncer le manque de moyens humains et d'alerter sur l'épuisement des personnels, lesquels fondaient un grand espoir dans l'arrivée de collègues en septembre.

Ce jour, la CGT SPIP 94 a saisi la Direction locale pour obtenir des explications devant un tel arbitrage effectué par la DISP de Paris. A l'heure de la rédaction de ce tract, cette dernière n'a apporté aucune réponse.

**La CGT SPIP 94 demande au Directeur Interrégional de revoir son arbitrage et de doter le MO d'un nombre de CPIP à la hauteur des enjeux législatifs et de politique pénale.**

**La CGT SPIP 94 est et restera attachée tant à la qualité du travail qu'à la santé des agents et nous ne pouvons qu'espérer qu'il en sera de même pour notre propre administration.**

Créteil, le 21.07.2022